Université de Montréal
PSY1983I – PSYCHOLOGIE ET COMPORTEMENT
Session Hiver 2019

Chargée de cours

Jacinthe Emery, M.A., Ph.D.
Courriel : jacinthe.emery@umontreal.ca
Téléphone : 514-220-9697

Assistantes

Virginie Arpin, candidate au Ph.D.
Courriel : virginie.arpin@umontreal.ca

Myriam Pâquet, candidate au Ph.D.
Courriel : myriam.paquet@umontreal.ca

Horaire

Le jeudi, de 8h30 à 11h30, du 10 janvier au 18 avril 2019.

Endroit

Pavillon Marie-Victorin, local B-259.

Objectif général

Initiation aux principaux domaines de la psychologie contemporaine : apprentissage, pensée et langage, motivation et émotion, développement, personnalité. Problématiques, concepts, théories classiques et récentes en psychologie scientifique.

Objectifs spécifiques

⇨ Ce cours vise à vous initier à la discipline scientifique de la psychologie.

Les concepts de base, les théories et les résultats de recherche reliés autour des principaux thèmes de la psychologie classique et contemporaine seront abordés.

Étant un cours d'introduction, celui-ci vise à vous faire connaître le domaine de la psychologie en vous donnant un aperçu des divers thèmes étudiés. Si vous souhaitez approfondir certains thèmes, vous pouvez vous référer à la liste bibliographique qui se trouve à la fin de ce plan de cours. Aussi, il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

⇨ Ce cours vise également à explorer les applications possibles de la psychologie.

Des exemples concrets seront donnés afin d'illustrer comment les notions présentées peuvent s'appliquer dans la vie de tous les jours.

Déroulement des cours

Les cours commenceront à 8h30 précises. SVP, ARRIVEZ À L'HEURE! Une pause de 15 minutes est prévue vers le milieu de chaque cours.

Les cours seront donnés sous forme d'enseignement magistral, touchant un thème en particulier à chaque semaine.

Si vous ne pouvez pas assister à un cours, vous devrez demander l'aide d'un compagnon de classe afin de connaître la matière abordée en classe durant votre absence. Afin d'être juste pour tous les étudiants, je ne remets jamais mes notes de cours personnelles à un étudiant. Aussi, je ne reprends pas en tout ou en partie un cours manqué par un étudiant.

Contenu des cours et lectures associées

Dates	Cours	Volume
10 janvier	- Présentation du plan de cours (1) Qu'est-ce que la psychologie?	
17 janvier	(2) Introduction à la psychologie	Chapitre 1
24 janvier	(3) Biologie et psychologie	Chapitre 2
31 janvier	(4) Sensation et perception	Chapitre 3
7 février	(5) Apprentissage	Chapitre 5
14 février	(6) Motivation	Chapitre 5
21 février	(7) États de conscience - Introduction à l'organisation d'un article scientifique en psychologie - Présentation du travail de session	Chapitre 4

28 février	**Examen mi-session**	
7 mars	Congé : semaine de relâche	
14 mars	- Retour sur l'examen mi-session (8) Mémoire	Chapitre 6
21 mars	(9) Pensée et cognition	Chapitre 7
28 mars	(10) Intelligence	Chapitre 7
4 avril	(11) Émotion, stress et adaptation	Chapitre 8
11 avril	(12) Personnalité et santé mentale	Chapitres 9 et 10
18 avril	**Examen final**	

Documentation requise

⇨ Un livre est obligatoire : « Wood, S. E., Green Wood, E., Boyd, D. & Hétu, F. (2015). *L'Univers de la psychologie (2ème édition)* ». Vous pouvez vous le procurer à la Librairie de l'Université de Montréal (Pavillon Roger-Gaudry).

⇨ Tout au long de la session, les diapositives présentées en classe seront mises à votre disposition, avant chaque cours, sur le site Web de l'Université de Montréal, via le service « StudiUM » (www.portail.umontreal.ca). Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger dans votre ordinateur portable afin de les apporter en classe.

Méthodes d'évaluation

⇨ Examen mi-session.

- Date : jeudi 28 février 2019
- Cet examen porte sur la matière des cours 1 à 7 et sur les chapitres 1 à 5 du volume obligatoire.
- Il comporte des questions à choix multiples et des questions vrai ou faux.
- Il compte pour 40% de la note finale de la session.

⇨ Examen final.

- Date : jeudi 18 avril 2019
- Cet examen porte sur la matière des cours 8 à 12 et sur les chapitres 6 à 10 du volume obligatoire.
- Il comporte des questions à choix multiples et des questions vrai ou faux.
- Il compte pour 40% de la note finale de la session.

* Ces deux examens font à la fois appel à votre compréhension de la matière et à un certain apprentissage par cœur. Il est à noter que lors de ces examens, aucune documentation n'est permise.

⇨ Travail de session.

- Date limite de remise : jeudi 4 avril 2019, à 16h00.
- Ce travail est à faire individuellement.
- Il consiste à choisir un article scientifique (parmi des options qui vous seront données) et à produire un rapport qui résume l'étude présentée dans l'article choisi.
- Les différentes modalités du travail (contenu du rapport, normes de présentation, etc.) et les critères de correction vous seront expliqués durant la séance de cours du 21 février.
- Une copie papier du travail devra être remise dans la chute à travaux du département de psychologie (pavillon Marie-Victorin, à côté de la porte du local D-423).
- Il compte pour 20% de la note finale de la session.

* Il est à noter que des pénalités de retard seront calculées selon la politique du Département de psychologie, qui est la suivante : « À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Tout travail remis sans motif accepté au-delà des cinq jours ouvrables recevra la note F (zéro). » (Guide de l'étudiant 2018-2019, Département de psychologie)

Politiques universitaires

⇨ Pour toute absence justifiée à un examen ou pour un retard justifié de remise du travail de fin de session, vous devez contacter le secrétariat de votre département. Je ne prends aucun arrangement individuel avec un étudiant. Pour plus d'informations, voir le Guide de l'étudiant du département de psychologie (disponible sur StudiUM).

⇨ À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca.

⇨ À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site du Bureau d'intervention en matière de harcèlement : www.harcelement.umontreal.ca.

Barème d'équivalence des notes en pourcentage

A+ = 90-100	A = 85-89	A- = 80-84	… Excellent
B+ = 77-79	B = 73-76	B- = 70-72	… Très bon
C+ = 65-69	C = 60-64	C- = 57-59	… Bon
D+ = 54-56	D = 50-53		… Passable
E = 35-49	F = 0-34		… Échec

Utilisation des technologies mobiles en classe

Les technologies mobiles réfèrent à tout équipement électronique pouvant servir de support numérique ou permettre des échanges d'informations, de données ou de documents. Elles incluent des appareils tels que les ordinateurs, les tablettes numériques, les téléphones cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3. Il s'agit toujours d'appareils dont les étudiants disposent à titre individuel.

Les appareils mobiles peuvent s'avérer fort utiles, notamment pour la prise de notes pendant les cours. « Par contre, l'utilisation des appareils mobiles peut devenir une source de problèmes et interférer avec le bon déroulement du cours en favorisant l'inattention et la distraction de l'utilisateur ou des autres étudiants à proximité. L'accès internet en classe permet aux étudiants de faire des activités qui ne sont pas reliées au cours, souvent en les entremêlant avec des activités pertinentes au cours, ce qui nuit à la concentration et, il est possible de le supposer, à la qualité de l'apprentissage. L'utilisation des ordinateurs en classe, lorsqu'elle n'est pas intégrée au cours, peut limiter les interactions entre les professeurs et les étudiants et nuire au climat d'apprentissage. (…) Les comportements de certains peuvent même être perçus comme un manque de respect à l'endroit des enseignants et des autres étudiants. » (Rapport du Conseil des études de premier cycle, Université de Montréal, Octobre 2013).

Quelques règles pour le bon fonctionnement en classe :

- L'utilisation des technologies mobiles est encouragée pour des fins d'apprentissage en classe (telles que la prise de notes et la consultation des diapositives de cours téléchargées à partir de StudiUM).
- L'utilisation des technologies mobiles est strictement interdite lors des examens.

- L'utilisation des technologies mobiles devrait être évitée lors des exercices en classe.
- Les étudiants doivent obtenir l'autorisation explicite de l'enseignant avant d'effectuer, pour leur usage personnel, l'enregistrement (audio ou vidéo) d'un cours. La rediffusion de ces enregistrements demeure prohibée.
- Finalement, pensez à vos voisins de classe et à votre enseignant… l'utilisation inappropriée des technologies mobiles peut déconcentrer les autres en plus de détourner votre attention du cours.

Liste bibliographique

Bédard, L., Déziel, J. & Lamarche, L. (2017). *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres* (4ème édition). Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

Campbell, A. & Muncer, S. (1998). *The social child.* East Sussex, UK : Psychology Press.

Cervone, D. & Pervin, L. A. (2009). *Personality. Theory and research* (11th Edition). New York, NY : John Wiley & Sons.

Gagnon, A., Goulet, C. & Wiedmann, P. (2007). *Introduction à la psychologie. Les grandes perspectives* (2ème édition). Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

Godefroid, J. (2008). *Psychologie. Science humaine et science cognitive* (2ème édition). Bruxelles : De Boeck Université.

Goldstein, E. B. (2010). *Sensation & perception* (8th Edition). Belmont, CA : Wadsworth.

Malcuit, G., Pomerleau, A. & Maurice, P. (1995). *Psychologie de l'apprentissage. Termes et concepts*. St-Hyacinthe, QC : Edisem.

Niedenthal, P. M., Krauth-Gruber, S. & Ric, F. (2006). *Psychology of emotion. Interpersonal, experimental, and cognitive approaches*. New York, NY : Psychology Press.

Plotnick, R. (2007). *Introduction à la psychologie* (2ème édition). Montréal, QC : Chenelière éducation.

Reeve, J. (2017). *Psychologie de la motivation et des émotions* (2ème édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Robert, Michèle (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. St-Hyacinthe, QC : Edisem.

Wood, S. E., Green Wood, E., Boyd, D. & Hétu, F. (2015). *L'Univers de la psychologie*. Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.